

9th Conférence sur la population africaine

Lilongwe – Malawi

Du 20 au 24 mai 2024

En route vers 2030 : tirer parti du capital humain de l'Afrique pour réaliser la transformation dans un monde d'incertitude

Ted Malcom MABIKA : mtedmalcom@gmail.com

Centre d'Études et de Recherche sur les Analyses et Politiques Économiques (CERAPE), Brazzaville-Congo

AXE 5 : Population et développement économique

Genre, ressources, opportunités et disparités économique

Les déterminants de la survie des petites entreprises créées par les jeunes au Congo : une analyse selon l'approche genre

Par

Ted Malcom MABIKA

Résumé : Le présent travail a pour objectif d'analyser les déterminants de la survie des entreprises créées par les jeunes hommes par rapport à celles créées par les jeunes femmes au Congo. Cette étude utilise les données de 1 963 entreprises des jeunes issues d'une enquête réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) en 2017. Les principales variables sont la survie de l'entreprise, les caractéristiques du promoteur, les caractéristiques de l'entreprise, la situation géographique et l'environnement des affaires. A travers le modèle de régression logistique, les résultats montrent que les entreprises créées par les jeunes femmes ont moins de chance de survivre que celles créées par les jeunes hommes. Exceptés ces résultats, l'étude révèle aussi que la survie de l'entreprise dépend du niveau d'études, de l'âge, de la nationalité, du capital initial, du secteur d'activités, de la taille et de la localisation. Partant de ces résultats, deux principales recommandations ont été faites : La première consiste à organiser les sessions de sensibilisation sur la promotion de la femme et la deuxième consiste à conseiller et à former les entrepreneurs sur la bonne gestion de leur entreprise pour éviter les dépenses discrétionnaires et améliorer les conditions d'études pour inciter les jeunes à l'instruction.

Mots clés : Survie de l'entreprise, jeune, genre

I. INTRODUCTION

I.1. Contexte

L'entrepreneuriat est l'un des facteurs les plus importants pour la croissance économique. Il constitue un véritable levier incontournable pour le développement et le renforcement du tissu économique (Taouab, 2014), car l'on ne saurait imaginer une société moderne sans entreprise (Fortin, 2002).

Plus particulièrement, l'entrepreneuriat des jeunes est devenu une priorité de développement pour de nombreux pays confrontés aux problèmes de la poussée démographique et du chômage des jeunes (CNUCED, 2015). Car, pour la Commission de l'Union Africaine (2016)¹, l'Afrique évolue à un rythme beaucoup plus lent que son potentiel en raison des capacités inexploitées de sa jeunesse.

Par ailleurs, l'entrepreneuriat féminin est l'une des sources d'emploi et de croissance, bien qu'étant souvent présenté comme vulnérable. Les dirigeants et de nombreuses autres parties prenantes en Afrique reconnaissent de plus en plus que les femmes entrepreneures sont déjà un levier de croissance, mais qu'elles pourraient l'être davantage².

De ce fait, la promotion de l'égalité hommes-femmes serait un choix économique judicieux, une bonne pratique de gestion pour les entreprises et doit être au cœur des politiques de développement³.

Cependant, il n'y a qu'un faible taux de la population active qui franchit le pas vers l'entrepreneuriat et la survie des entreprises détenues par des jeunes femmes demeure systématiquement différentes à celle des entreprises appartenant à des jeunes hommes (Couture et Houle, 2020 ; Fairlie et Robb, 2009 ; Kalnins et Williams, 2014). Hernandez (1995) souligne que « Tous les individus n'ont pas le potentiel pour créer une organisation. Ceux qui l'ont, n'essaient pas tous ; et parmi ceux qui essaient, tous ne réussissent pas ».

Vraisemblablement, la création d'entreprise n'est profitable à l'économie et à la société que si elle débouche sur une entreprise viable. A cet effet, au fil du temps, de nombreuses approches se sont succédé pour étudier, analyser et expliquer la survie ou la défaillance de l'entreprise (Ouazzani et Barakat, 2018). La plupart des recherches classent les facteurs de succès des entreprises nouvelles en trois catégories : l'entrepreneur, l'entreprise et l'environnement économique (Lasch et al., 2005).

Au Congo, la tendance à la création d'entreprises est plutôt croissante. Selon les données collectées dans les annuaires statistiques de l'INS le Congo comptait 1037 entreprises en 2010. Ce nombre est passé à 3188 en 2017. Cependant, il s'agit de relativiser ce rythme satisfaisant des entreprises, car il apparaît que 30% des entreprises n'ont que 1 à 5 ans d'existence et l'essentiel des entreprises congolaises (plus de 50 %) ont moins de 10 ans d'existence. Ce qui semble indiquer que les entreprises disparaissent à mesure qu'on avance dans le temps (RNDH, 2015).

En outre, les femmes occupent une place centrale dans les activités socioéconomiques. Cependant, elles ne sont majoritaires que dans les secteurs à faible productivité et à faibles revenus (travaux champêtres, commerce de détail, transformation artisanale de produits agricoles et secteurs sociaux) s'inscrivant dans le prolongement du rôle traditionnel de la femme en famille (RNDH, 2015 ; Dzaka et al, 2020).

¹Feuille de route de l'UA sur Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse. En réponse à la Décision de la Conférence de l'Union (Assembly/AU/Dec.601 (XXVI) de Janvier 2016 sur le Thème de l'année 2017.

² Rapport du Groupe de la Banque Mondiale sur les bénéfices de la parité

³ Rapport du Groupe de la Banque Mondiale sur les bénéfices de la parité

I.2. Problématique

Le nombre des nouvelles entreprises créées est un prédicteur de la richesse créée et du développement (Ouazzani et Barakat, 2018). Cependant, le revers de la médaille est noirci par l'échec et la défaillance des entreprises naissantes, moins de deux entreprises sur trois arrivent à passer le cap des trois ans d'existence et seulement la moitié survivent au-delà des cinq ans (Mignon, 2013). Dans le même sens, Mayegle et Ngo Omam (2015) rapportent que moins de deux entreprises sur cinq arrivent à survivre au-delà de cinq ans. Bien que la dynamique entrepreneuriale varie d'une société à l'autre, une constante reste universelle, c'est que peu importe le nombre d'entrepreneurs émergents, la plupart ne réussissent pas à créer des organisations durables et performantes. Ainsi, la proportion d'entreprises naissantes vouées à l'échec limite la progression du stock d'entreprises des économies en entraînant une stagnation, ce qui réduit l'impact de l'entrepreneuriat sur la croissance, la création de richesse, la création d'emploi et l'innovation (Ouazzani et Barakat, 2018).

L'échec de ces entreprises naissantes peut trouver son explication dans les travaux tant empirique que théorique.

Sur le plan empirique, certains auteurs pensent que les jeunes entrepreneurs hommes et femmes ne sont pas confrontés aux mêmes obstacles, ce qui cause les différences de survie de leur entreprises (Fairlie et Robb, 2009 ; Kalnins et Williams, 2014 ; Couture et Houle, 2020). Au nombre de ces obstacles (culturels, financiers et institutionnel) figurent la motivation, le mode de gestion, le niveau d'études, la conciliation travail-famille, l'accès aux financements, la participation aux réseaux d'affaires, etc.

Sur le plan théorique, il est aussi observé une controverse sur la survie des entreprises créées par les jeunes hommes et les jeunes femmes. En effet, certains théoriciens pensent que les disparités des rendements des entreprises des dirigeants de sexes différents sont dues par les entraves à l'accumulation du capital humain (Becker, 1975 ; Schultz, 1961), d'autres par contre pensent qu'elles sont dues aux conditions dans lesquelles des personnes sont traitées différemment du seul fait de leur appartenance à des groupes démographiques distincts (Aeberhardt et Pouget, 2006 ; Joly, 2006) et d'autres encore l'assimilent aux secteurs respectifs dans lesquels évoluent leurs entreprises (Zeytinoglu et Cooke, 2005 ; Reynaud, 1994).

Cette réalité est aussi constatée dans les pays de l'Afrique subsaharienne. D'après les données collectées par le Centre d'analyse et de recherche sur la politique économique et sociale (2015), le taux de survie moyen des entreprises créées est de 27,7% au Cameroun. Par contre au Togo ce taux représente 52,5% (CFE, 2019).

Au Congo, ce taux se situe à 47,53% (INS,2017). Cependant de manière spécifique, on observe une différence sur la survie des entreprises créées par les jeunes hommes et femmes. Selon les données de l'INS (2017), il n'y a que 29,28% des entreprises des jeunes qui ont survécu à la période la plus critique de leur existence (au-delà de trois ans). Cependant, la proportion de la survie des entreprises des jeunes femmes (21,3%) est faible comparée à la proportion de la survie des entreprises des jeunes hommes (32,5%).

De ce fait, quels sont les déterminants de la survie des entreprises créées par les jeunes hommes par rapport à celles créées par les jeunes femmes au Congo ?

I.3. Intérêt

Le travail portant sur les déterminants de la survie des entreprises créées par les jeunes au Congo se justifie suivant deux aspects : Le premier aspect est de connaître les raisons pour lesquelles certaines entreprises se développent et survivent alors que d'autres stagnent et déposent le bilan, et ainsi comprendre les stratégies mises en œuvre par les entreprises performantes afin de revaloriser celles qui tombent en faillite. De même, comprendre les raisons pour lesquelles les

entreprises créées par les jeunes femmes sont plus vulnérables que celle créées par les jeunes hommes et proposer des approches de solutions. Le deuxième aspect est relatif à la rareté des travaux sur les déterminants de la survie des entreprises créées par les jeunes au Congo et ainsi combler ce déficit afin d'améliorer l'état des connaissances sur les facteurs influençant la survie de ces entreprises.

I.4. Objectifs

L'objectif de cette étude est d'analyser les déterminants de la survie des entreprises créées par les jeunes hommes par rapport à celles créées par les jeunes femmes au Congo.

De manière spécifique il s'agit de : Classer les entreprises appartenant aux jeunes en fonction de leur taux de survie (i) et Identifier les différences entre les déterminants de la survie des entreprises dirigées par les jeunes hommes de celles des jeunes femmes (ii).

III. APPROCHE METHODOLOGIE

Cette étude utilise les données des entreprises des promoteurs jeunes qui proviennent de l'enquête réalisée dans tous les 12 départements du Congo par l'Institut National de la Statistique (INS) auprès de très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat en 2017. La méthodologie utilisée prend en compte l'approche descriptive et économétrique en s'intéressant à l'analyse univariée, bivariée et de régression logistique pour le cas de 1 963 entreprises à partir du logiciel Stata. Les variables endogène et exogène retenues sont les la survie de l'entreprise, les caractéristiques du promoteur, les caractéristiques de l'entreprise, la situation géographique et l'environnement des affaires.

IV. FAITS STYLISES

Les premières tendances montrent que les entreprises créées par les jeunes femmes ont moins de chance de survivre que celles créées par les jeunes hommes. Aussi, la survie de l'entreprise dépend du niveau d'études, de l'âge, de la nationalité, du capital initial, du secteur d'activités, de la taille et de la localisation.